

CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 avril 2010
Friesenheim - Mairie
20 heures

PROCES-VERBAL

Membres en exercice :23
Membres présents :19
Absents excusés :4

M. Etienne HARLEPP donne procuration à M. Thierry KETTERLIN
M. Christian HURTER donne procuration à M. Gilbert GEORGES
M. Dominique LEHMANN donne procuration à M. Remy SCHENK
M. Marc-Daniel ROTH donne procuration à Mme Laurence MULLER-BRONN

ORDRE DU JOUR

- 1. ADMINISTRATION GENERALE** - Adoption du PV de la séance du 18 mars 2010.
- 2. POLITIQUE JEUNESSE – CONTRAT TERRITORIAL POUR LA JEUNESSE –**
Présentation des objectifs et des modalités d'élaboration de ce document par Mme Fanny WILHELM - Conseillère Jeunesse auprès du Département du Bas-Rhin.
- 3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION –**
2^o tranche.
- 4. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS** – Demande de subvention formée par l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Rhinau.
- 5. Divers**

Madame la Présidente ouvre la séance. Elle salue les délégués présents et excuse M. Francis BRAUN, *Directeur de la Maison du Conseil général à Sélestat* ainsi que M. Etienne LEMARIGNIER, *Trésorier*.

Point 1

FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE - Séance du 18 mars 2010.

Le PV est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Point 2

POLITIQUE JEUNESSE – CONTRAT TERRITORIAL POUR LA JEUNESSE –
Présentation des objectifs et des modalités d'élaboration de ce document par Mme Fanny WILHELM - Conseillère Jeunesse auprès du Département du Bas-Rhin.

Madame Fanny WILHELM présente le dispositif contractuel présenté par le Département du Bas-Rhin.

Si le principe d'une nouvelle contractualisation fait consensus, un débat s'instaure sur l'intérêt et le degré d'investigation d'une étude portant sur le bilan du dispositif PTJ et de la réalité à laquelle sont confrontés les jeunes dans les différents aspects de leur vie quotidienne (loisirs, formation, déplacements, accès à l'emploi et au logement...).

Un état des lieux s'avère être toutefois un préalable indispensable à la définition d'un plan d'action s'inscrivant dans le cadre d'objectifs partagés avec le Conseil général. Celui-ci pourra se faire en interne. Madame Marianne HORNY-GONIER et MM. Mohamed EL ARBAOUI, Thierry KETTERLIN et Jean-Jacques SIEGEL se proposent de participer à la réflexion.

Après délibération, il est décidé à l'unanimité,

- de s'inscrire dans la démarche proposée par le Conseil général du Bas-Rhin pour l'élaboration d'un contrat territorial pour la Jeunesse (C.T.J.) ;
- de désigner M. Jean-Jacques SIEGEL, Vice-président, en qualité d' élu référent ;
- d'autoriser Madame la Présidente à signer un contrat territorial pour la jeunesse et tout document nécessaire dans le cadre de son élaboration.

Point 3

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Opération collective de modernisation – Bilan 1^{ère} tranche – Confirmation de la seconde tranche (2010).

Par délibération du 15 mai 2008, le Conseil de Communauté a confirmé l'engagement d'une opération collective de modernisation. Lors de sa séance du 11 décembre de la même année, il a validé le tableau des actions 2009/2010/2011 ainsi que les engagements financiers y afférents.

Madame Laurence MULLER-BRONN présente le bilan de la **première tranche** de l'opération, conduite en 2009, a été tiré. Trois actions restant à finaliser, la première tranche reste ouverte.

La **seconde tranche** va être engagée. Dans un premier temps, elle ne concernera que le volet fonctionnement qui se développe sur la base du budget prévisionnel joint (pièce jointe). Il convient de préciser que l'ensemble de ces prévisions (tant en dépenses qu'en recettes) a été intégré au budget principal primitif adopté en mars dernier.

S'agissant de l'investissement, les crédits inscrits au titre de la 1^{ère} tranche n'étant pas épuisés (75 000 €), cette dernière est prolongée.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité,

- **de confirmer la teneur de cette seconde tranche pour un montant global HT estimé à 80 836 € et les engagements financiers y afférents**
- **d'autoriser Mme la Présidente à signer toute pièce nécessaire à sa mise en œuvre.**

Point 4

DEVELOPPEMENT LOCAL – POLITIQUE DE SOUTIEN AU ASSOCIATIONS - AIDE A LA LICENCE SPORTIVE – AIDE AUX RESULTATS - Demandes de subvention formée par l'Association Agrée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Rhinau.

Par délibération adoptée le 23 mars 2006, le Conseil de Communauté a mis en place un dispositif d'aide à la licence.

L'Association Agrée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Rhinau a formé une demande de soutien au titre de l'année 2009. Quinze jeunes de 9 à 16 ans fréquentant l'école de pêche sont concernés.

Cette demande est recevable au regard du dispositif arrêté. Une aide de 7,62 € par jeune peut être versée soit un montant de 114,30 €.

Par ailleurs, en 2009 également, un des élèves a obtenu le titre de champion d'Alsace minime. A ce titre, l'Association Agrée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Rhinau peut prétendre au bénéfice de l'aide aux résultats fixée à 150 € pour un titre régional (75 € pour un titre départemental).

Après délibération, le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité, d'autoriser Mme la Présidente à verser à l'Association Agrée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Rhinau le montant de 264,30 € au titre de l'aide à la licence et de l'aide aux résultats.

Point 5

Informations diverses.

Monsieur André KLUMB est désigné comme élu référent de la Communauté de Communes au sein du groupe de travail « Plan Climat et Espace Info Energie » mis en place au sein du Pays de l'Alsace Centrale.

Madame la Présidente rend compte d'une réunion organisée par « Vis-à-Vis » portant sur la présentation d'une étude de faisabilité pour la construction d'un pont sur le Rhin. Selon Madame MEYER, reprenant la formule d'un des participants allemands à cette réunion, il s'agirait bien davantage d'une « étude d'infaisabilité ».

Monsieur Jean-Paul ROTH fait état de nombreuses critiques suscitées par le réaménagement de la déchetterie.

Monsieur Gilbert GEORGES rend compte des travaux du dernier Conseil local intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance. L'évolution présentée serait plutôt satisfaisante et ses bons résultats devraient être confortés par une réorganisation de l'action de la gendarmerie.

Monsieur Thierry KETTERLIN présente la concertation en cours pour la création d'un portail des écoles de la Communauté de Communes d'ici octobre 2010 et la création d'une DVDthèque.

Le comité de pilotage « culture » souhaite poursuivre la réflexion au sein de trois groupes de travail (bibliothèque, patrimoine, création artistique). Un appel aux personnes intéressées au sein des conseils municipaux est lancé. MM. Mohamed EL ARBAOUI et Thierry KETTERLIN se déclarent tout disposés à intervenir au sein des assemblées communales.

Madame la Présidente rappelle la journée de présentation de vergers solidaires initiés par d'autres collectivités dans le cadre de l'opération de valorisation des vergers (OPAV) engagée conjointement avec la Communauté de Communes de Benfeld.

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 21h55.

Lu et approuvé,

La Présidente,
Danièle MEYER :

Les Vice-Présidents,

André
KLUMB:

Marianne
HORNY-GONIER:

Laurence
MULLER-BRONN:

Jean-Jacques
SIEGEL:

Les membres,

Bertrand ANDNA :

Michèle BISCHOFF :

René DEMANGE :

Mohamed EL ARBAOUI :

Valérie FUCHS :

Gilbert GEORGES:

Etienne HARLEPP :
absent

Hubert HATSCH :

Christian HURTHER :
absent

Thierry KETTERLIN :

Eric KLETHI :

Dominique LEHMANN :
absent

Claudine MEYER :

Annie HEILBRONN :

Marc-Daniel ROTH :
absent

Jean-Paul ROTH :

Rémy SCHENK :

Raymond SIEGWALT: